



# Tuteur Maître d'Apprentissage



## Pré requis :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +18ans
- Disposer d'un niveau de qualification ou d'un titre au moins égal ou équivalent à celui visé par le tutoré, ou d'une expérience professionnelle reconnue à minima de 2 ans

## Coût :

- **Bénévoles** : 84€ + 50€ de frais d'inscription
- **Salariés.ées** (prise en charge AFDAS possible) : 252€ + 50€ de frais d'inscription

Frais annexes à la charge du stagiaire (hébergement, déplacement, restauration)

**Inscription à la certification** (si le stagiaire le souhaite) : 50€

## Présentation

Cette formation est indispensable aux tuteurs.trices des apprentis.ies. Elle est composée de 3 modules : le Tuteur de Proximité, le Tuteur dans l'alternance et « Accompagner les alternants ». Ces modules sont intégrés à l'organisation pédagogique de cette formation.

Le tuteur / maître d'apprentissage de la formation professionnelle est un acteur bénévole ou salarié.

Dans le cadre d'une formation professionnelle, il accueille, accompagne et évalue l'acquisition et le développement des compétences d'une personne à travers des situations de travail et il assure le lien entre le tutoré, les partenaires internes et externes des dispositifs et en particulier avec les organismes de formation. Il est le référent du tutoré au sein de la structure et il coordonne l'équipe tutorale.

## Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, le stagiaire « tuteur / maître d'apprentissage » sera capable :

- d'accompagner,
- d'évaluer l'acquisition et le développement des compétences d'une personne à travers des situations pratiques,
- d'assurer le lien entre le tutoré, les partenaires internes et externes des structures et en particulier avec les organismes de formation.- Évaluer son animation et les pratiquants.

## Contenus

- La nature des tâches à accomplir par le tutoré dans le cadre de son alternance
- Les attentes de l'OFT vis à vis de son rôle et de sa fonction.
- Les techniques de mise en relation.
- La structure d'accueil, ses acteurs clés.
- Les démarches, méthodes et outils mis en place par l'OFT relatifs au projet de tutorat.
- Les acteurs de la formation en alternance visée.
- Les stratégies d'intervention en formation d'adultes, les ressources en lien avec les publics cibles.
- Le cadre réglementaire et organisationnel de l'alternance.
- La plateforme FOAD « Campus des Handballeurs », ses principes et son fonctionnement.



# Tuteur Maître d'Apprentissage (suite)

## Temps de formation et Modalités

21 heures répartis en 3 MODULES

- Tuteur dans l'alternance : 11 h (2 h en Classe Virtuelle + 4 h en présentiel + 5 h de formation à distance sur Campus des Handballeurs "FOAD") + 6 h de mise en situation
- Accompagner les alternants : 7 h (3 h de présentiel + 4h de FOAD)
- Tuteur de Proximité : 3 h en Classe Virtuelle
- 

Soit au total :

- 5 h de classes virtuelles organisées sous forme d'alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observations
- 7 h de présentiel organisées sous forme d'alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observations
- 9 h de formation à distance

Le/la stagiaire devra justifier d'au moins 6 h de mise en situation (tutorer un stagiaire)

## Validation du Module

Attester de sa participation à tous les temps de la formation, dont la formation à distance sur Campus des Handballeurs et le tutorat. Avoir transmis les documents demandés.

## Se certifier

Après avoir attesté des différents temps de formation (CV, Suivi, Foad, MSP), le stagiaire peut demander à être certifié.

Un mois avant l'épreuve, le candidat adresse à l'OFT un dossier relatant son expérience de tuteur en s'appuyant sur un ou plusieurs outils de son choix qu'il a utilisés (fiches navette, guide du tuteur, tableau de suivi, ...).

Le jour de l'épreuve, le candidat participe à un entretien (à distance ou en présentiel) de 30 minutes au cours duquel il présente sa démarche tutorale en présence de 2 évaluateurs.

Celui-ci comprend 2 étapes :

1ère partie (10' max.) : présentation synthétique de l'action tutorale, explication de la mise en oeuvre et évaluation de l'action tutorale.

2ème partie (20' max.) : entretien portant sur l'objectif recherché, les régulations proposées, les effets obtenus, l'évaluation de l'action tutorale.

Je consulte les dates  
et/ou je m'inscris\*

\* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur



Note de satisfaction des stagiaires sur 5 étoiles

4,5/5



Taux de validation du module

90%



Renseignements :

Administratifs

[6300000.formation@ffhandball.net](mailto:6300000.formation@ffhandball.net)

Pédagogiques : Laetitia FIORI

[6300000.lfiori@ffhandball.net](mailto:6300000.lfiori@ffhandball.net)



Accessibilités / Handicap : Laetitia FIORI

[6300000.lfiori@ffhandball.net](mailto:6300000.lfiori@ffhandball.net)